



Les 1000 jours doivent rester une priorité nationale, dotée des moyens adaptés

Communiqué de presse

Boulogne-Billancourt, le 9 septembre 2020 – la Fédération des Entreprises de Crèches (FFEC) appelle le Gouvernement à faire des 1000 premiers jours de l'enfant une priorité nationale dotée de moyens financiers adéquats.

La FFEC salue la très grande qualité des travaux de la Commission des 1000 jours.

La fédération française des entreprises de crèches a pris connaissance du Rapport « *Les 1000 premiers jours, là où tout commence* »¹ réalisé sous la présidence de Boris Cyrulnik par 18 experts de la Petite Enfance.

Le rapport pose un discours de santé publique cohérent sur les 1000 premiers jours de l'enfant et rappelle les besoins fondamentaux de nos enfants que l'ensemble de la société doit respecter.

Le rapport propose aussi de mieux soutenir tous les parents en leur proposant grâce au parcours des 1000 jours un accompagnement personnalisé et une réponse individualisée, adaptée aux fragilités et spécificités de l'enfant et de ses parents sans oublier repenser les congés de naissance (maternité, paternité et parental).

Les entreprises de crèches saluent ce travail de très grande qualité qui démontre l'importance des 1000 premiers jours de la vie, période où tout commence pour l'enfant, premiers apprentissages, développement cognitif et affectif, sociabilité, ...

Les entreprises de crèches aux côtés des parents hier, aujourd'hui et demain

Les entreprises de crèches partagent l'ambition de mieux soutenir les parents pendant les 1000 premiers jours de l'enfant.

Ainsi, **les professionnels des crèches et micro-crèches continueront à mener des actions de soutien à la parentalité, pour la plus grande satisfaction des parents d'enfants accueillis dans les entreprises de crèches (7,6/10 des parents satisfaits¹)**

Des arbitrages aux impacts financiers importants sont nécessaires et il appartient au Gouvernement de faire le choix de l'investissement dans les 1000 premiers jours.

La Commission des 1000 jours propose de renforcer la qualité des modes d'accueil du jeune enfant (crèche, micro-crèche, assistantes maternelles, garde à domicile), la qualité étant un enjeu majeur pour le développement socio-émotionnel, psychomoteur et cognitif de l'enfant ainsi que la lutte contre les inégalités sociales.

Les entreprises partagent la nécessité de toujours améliorer la qualité d'accueil dans tous les modes d'accueil et appellent le Gouvernement à prévoir les financements économiques nécessaires aux 1000 jours.

Pour la FFEC, « *il n'est pas envisageable d'augmenter sensiblement le nombre de salariés ou les surfaces réservées aux enfants dans les crèches sans financements adéquats, sauf à vouloir prendre le risque de détruire des milliers de places de crèches, alors que les gestionnaires ont été fortement impactés par la Covid-19 et qu'à ce jour, la Petite Enfance reste l'oubliée du plan de relance* »².

¹ [Baromètre annuel de satisfaction des parents FFEC – IPSOS – septembre 2020](#), 8^{ème} édition, disponible ici

² [La FFEC détaille ici ses demandes pour la relance de la Petite Enfance](#) : 4 propositions pragmatiques et sans impacts pour les finances publiques pour créer sans délais plus de places de crèches pour toutes les familles : <https://ff-entreprises-creeches.com/wp-content/uploads/2020/09/2020-09-04-relance-petite-enfance.pdf>



Contact presse : Elsa HERVY Déléguée générale
06 38 54 49 73 elsahervy@ff-entreprises-creches.com

A propos de la FFEC :

Créée en 2006, la Fédération Française des Entreprises de Crèches réunit les entreprises proposant des services d'accueil pour les jeunes enfants de moins de 6 ans. Avec 600 entreprises adhérentes représentant 1 900 établissements, soit plus de 49 000 places de crèches en France et employant 20 000 salariés, la FFEC a pour mission de promouvoir un développement de qualité des modes d'accueil collectifs de jeunes enfants par des entreprises privées. Dans l'intérêt de l'enfant et pour toujours répondre et surpasser les attentes des parents, la FFEC multiplie les démarches et les initiatives auprès des partenaires institutionnels et publics pour dynamiser la politique sociale du secteur et contribuer à la création et au maintien de structures d'accueil de qualité.

ⁱ Le Rapport 1000 jours est téléchargeable ici : <https://solidarites-sante.gouv.fr/actualites/presse/communiqués-de-presse/article/remise-rapport-1000-jours>